

SWORD GROUP SE

Société Européenne

Siège Social : 105, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché du Luxembourg
Immatriculée au registre de commerce et des sociétés, Luxembourg
sous le numéro B168.244,
(la « **Société** »)

RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 3 MAI 2013

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en exécution des dispositions légales et statutaires, pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Vous aurez également notamment à vous prononcer sur les projets suivants :

De la compétence de l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Ordinaire

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, incluant le rapport sur la gestion du groupe et constatation qu'aucune convention visée par l'article 57 de la loi modifiée du 10 août 1915 n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- Lecture du rapport du Comité d'Audit ;
- Lecture du rapport du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels 2012, les états financiers consolidés du groupe et sur l'exécution de sa mission ;
- Approbation des comptes statutaires au 31 décembre 2012 ;
- Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2012 ;
- Affectation du résultat de l'exercice statutaire au 31 décembre 2012 ;
- Rémunération des administrateurs ;
- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2012 ;
- Quitus au réviseur d'entreprises agréé pour sa mission au titre de l'exercice 2012 ;
- Renouvellement du mandat du réviseur d'entreprises agréé ;
- Pouvoirs pour formalités.

De la compétence de l'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Générale Extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour le rachat par la Société de ses propres actions ;
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre de l'achat de ses propres actions par la Société ;
- Pouvoirs pour formalités.

Nous vous présenterons successivement les comptes consolidés et les comptes statutaires que nous soumettrons ensuite à votre approbation.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social de la Société, ainsi que le site internet de la Société dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport du réviseur d'entreprises agréé.

1. Evénements importants au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 au sein du groupe Sword

1.1 Acquisitions / cession et prises de participation réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

- La société Sword Achiever Limited (UK) a été créée le 1er janvier 2012. Des minoritaires ont réalisé une augmentation de capital dans la société Achiever pour un montant de 45 K£.
- Sword Services SA (Suisse) a racheté des minoritaires de la société Sword Lebanon pour un montant de 26 KCHF.
- Des minoritaires ont réalisé une augmentation de capital dans la société Apak (UK) pour un montant de 2.053 K£.
- Les sociétés Ciboodle Scotland, Ciboodle Ireland, Ciboodle Australia, Ciboodle New Zealand, Ciboodle Indonésie, Ciboodle BV, Ciboodle South Africa, Ciboodle Ltd, Ciboodle USA, Graham Hong Kong et Sword Soft Inc (sous-groupe Ciboodle) ont été cédées le 10 juillet 2012 à Kana Software Inc, pour un montant de 79 M\$. Une partie du prix de cession a été payée sous la forme d'actions de la société Kay Technology Holdings Inc.
- La société Vadear a été acquise le 1^{er} août 2012 pour un montant de 1 000 K€. Cette société a été revendue le 1^{er} décembre 2012. La plus-value de cession en consolidation est nulle.
- La société Sword Middle East a été acquise le 20 septembre 2012, sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012.
- La société Sword SA (France) a, en date du 29 octobre 2012, cédé sa branche de fonds de commerce GED exploitée à Nantes et à Rennes à la société Astone Solutions.
- La société Sword Grèce est sortie du périmètre.

1.2 Transfert du siège social / Gouvernance

- L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 26 mars 2012 a décidé de transférer le siège social au Grand Duché de Luxembourg, 105 route d'Arlon, L-8009 Strassen. La Société est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg depuis le 19 avril 2012. Depuis cette date, la Société ne dispose plus d'établissement en France.
- Le Conseil d'administration du 11 avril 2012 a nommé :
 - Monsieur Jacques Mottard en qualité de Président du Conseil d'administration
 - Monsieur Jacques Mottard et Madame Françoise FILLLOT en qualité de délégués à la gestion journalière de la Société.
- La Société s'est dotée d'une nouvelle organisation au Luxembourg avec la création d'un Executive Management Committee (EMC) qui se substitue à l'ancien CDG (Comité de Direction Général).
- Le Conseil d'Administration du 11 avril 2012, a décidé :
 - d'adhérer volontairement aux dix Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg, dont la dernière version date d'octobre 2009,
 - de reconduire le précédent comité d'audit, à savoir :
 - Monsieur François-Régis ORY, administrateur indépendant et président du comité d'audit
 - Monsieur François BARBIER, administrateur indépendant.
- Le Conseil d'Administration du 28 août 2012 a arrêté la Charte de Gouvernance et le règlement intérieur du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit.

1.3 Franchissement de seuils / Cession d'actions

- Par courrier reçu le 31 janvier 2012, complété par courrier reçu le 1^{er} février 2012, Monsieur Michel Baulé a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 janvier 2012, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Eximium (48 avenue des Allobroges, 26100 Romans) et la société civile Trefolia (30 rue Francis Chirat, 26100 Romans) qu'il contrôle, le seuil de 10% du capital de la Société Sword Group et détenir 963 107 actions Sword Group représentant autant de droits de vote, soit 10,37% du capital et 8,98% des droits de vote de la Société. A cette occasion, la société Eximium a franchi individuellement en hausse le même seuil.

Ces franchissements de seuil résultent de l'acquisition par Eximium d'actions Sword Group sur le marché.

Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« M. Michel Baulé déclare :

- Eximium a acquis ses titres sur le marché sur ses fonds propres ;
- agir seul, par l'intermédiaire des sociétés Eximium et Trefolia qu'il contrôle, et envisager de poursuivre ses achats en fonction des conditions du marché ;
- ne pas envisager de prise de contrôle de la société Sword Group ;
- ne pas envisager de modifier la stratégie de la société Sword Group ;
- ne pas envisager les opérations listées dans l'article 223-17 6° du règlement général de l'AMF ;
- ne pas avoir l'intention de solliciter un poste d'administrateur dans Sword Group ;
- ne pas avoir conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société Sword Group ».

- Par courrier reçu le 30 mai 2012, complété par courrier reçu le 31 mai 2012, Monsieur Michel Baulé a déclaré avoir franchi en hausse, le 25 mai 2012, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Eximium (48 avenue des Allobroges, 26100 Romans) qu'il contrôle, le seuil de 10% du capital de la Société Sword Group et détenir 1 080 841 actions Sword Group représentant autant de droits de vote, soit 11,63% du capital et 10,17% des droits de vote de la Société. A cette occasion, la société Eximium a franchi individuellement en hausse le même seuil.

Ces franchissements de seuil résultent de l'acquisition par Eximium d'actions Sword Group sur le marché.

Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« M. Michel Baulé déclare :

- Eximium a acquis ses titres sur le marché sur ses fonds propres ;
- agir seul, par l'intermédiaire des sociétés Eximium qu'il contrôle, et envisager de poursuivre ses achats en fonction des conditions du marché ;
- ne pas envisager de prise de contrôle de la société Sword Group ;
- ne pas envisager de modifier la stratégie de la société Sword Group ;
- ne pas envisager les opérations listées dans l'article 223-17 6° du règlement général de l'AMF ;
- ne pas avoir l'intention de solliciter un poste d'administrateur dans Sword Group ;
- ne pas avoir conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société Sword Group ».

- Madame Françoise Fillot, administrateur, a déclaré avoir cédé, en date du 6 décembre 2012, 20.000 actions de la Société.

2. Comparabilité des comptes – règles et méthodes comptables

2.1 Référentiel appliqué

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés de Sword Group au 31 décembre 2012 et les comptes comparatifs au titre de l'exercice 2011 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne. Les normes et interprétations retenues sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) avant le 31 décembre 2012 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias) et comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), c'est-à-dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (IAS) et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

2.2 Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1er janvier 2012

Le groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivantes à compter de l'ouverture de l'exercice 2012, soit principalement IFRS 7 « Informations à fournir dans le cadre de transfert d'actifs financiers ».

Cette nouvelle norme n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012.

2.3 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

TEXTES ADOPTES PAR L'UNION EUROPEENNE A LA DATE DE CLOTURE

Amendement IAS 1 – Présentation des états financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2012),

Amendement IAS 12 - Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

Amendement IAS 19 - Avantages du personnel : comptabilisation des régimes à prestations définies (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

Amendement IFRS 7 - Présentation – Compensation des actifs et passifs financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

Amendement IAS 32 - Compensation des actifs et passifs financiers (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014),

IFRS 10 - Etats financiers consolidés (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014),

IFRS 11 - « Partenariats » (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014),

IFRS 12 - Information à fournir sur les participations dans les autres entités (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014),

IFRS 13 - Evaluation de la juste valeur (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

IAS 27 révisée - Etats financiers individuels (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013),

IAS 28 révisée - Participations dans les entreprises associées et co-entreprises (applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013).

Le Groupe n'a appliqué aucune de ces nouvelles normes ou interprétations par anticipation et n'anticipe pas d'impacts significatifs consécutifs à la première application de ces nouveaux textes.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur ses états financiers.

3. Activité du groupe – Présentation du compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2012

3.1 Présentation du compte de résultat consolidé simplifié au 31 décembre 2012

Le tableau suivant présente le compte de résultat consolidé simplifié du groupe Sword de l'exercice clos le 31 décembre 2012 avec le comparatif 2011.

En milliers d'Euros	2012 consolidé	2011 consolidé
Chiffre d'affaires	117 908	156 193
Résultat opérationnel courant	14 744	23 025
Résultat opérationnel	27 088	11 185
Résultat net de l'ensemble consolidé	16 286	1 421
Résultat net part du Groupe	16 217	1 313

3.2 Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2012

Sociétés	Date de clôture	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
		% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Sword Group (société mère) 105 Route d'Arlon L-8009 Strassen GD Luxembourg	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword SA (France)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Création Informatique Ltd (Afrique du sud)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Technologies SA (Benelux)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
TIPIK (ex-ASCII) (Belgique)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
FI System Belgium	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Global India	31/03	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword IT Solutions (Grèce)	31/12	-	-	65 %	65 %
Sword Services SA (ex-Linkvest SA) (Suisse)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Lebanon (Liban)	31/12	97,43 %	97,43 %	96 %	96 %
Sword Soft Ltd (UK)	31/12	99,99 %	99,99 %	98,07 %	98,07 %
Apak (UK)	31/12	100%	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword Integra (Belgique)	31/12	100	100 %	100 %	100 %
Sword Soft Inc (US)	31/12	-	-	100 %	98,07 %
Buildonline India	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Buildonline USA	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Ciboodle (ex Graham Technology) Ireland	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) Australia	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) N.Zealand	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) Indonésie	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) Scotland (UK)	31/03	-	-	95,51 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) BV (Hollande)	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) South Africa	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle Ltd (ex Graham Technology Land and Estates) (UK)	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Ciboodle (ex Graham Technology) USA	31/03	-	-	100 %	98,07 %
Graham Technology France	31/03	-	-	100 %	93,67 %
Graham Technology Hong Kong	31/03	-	-	100 %	91,88 %
Apak Beam Ltd (Chypre)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword General Partners (UK)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword Sol (Luxembourg)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword IF (Suisse)	31/12	57 %	57 %	57 %	57 %
Sword Technologies Solutions Ltd (UK)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Apak Inc (US)	31/12	100 %	99,99 %	100 %	98,07 %
Sword Solutions Inc (US)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Participations SARL (Luxembourg)	31/12	100 %	100 %	100 %	100 %
Sword Achiever Ltd (UK)	31/12	100 %	99,99 %		
Vadear (entrée et sortie sur l'exercice)	31/12	-	-		
Sword Middle East (Liban)	31/12	98 %	98 %		

Toutes les sociétés consolidées sont consolidées par intégration globale.

3.3 Activité et chiffre d'affaires

A périmètre constant la croissance organique pro forma est respectivement de 8,7 % pour le chiffre d'affaires et de 23,2 % pour le résultat opérationnel courant.

La marge opérationnelle courante pro forma est de 13,1%.

Le backlog au 31/12/2012 atteint 23,1 mois du chiffre d'affaires budgété 2013, en croissance de 6 mois depuis le 31 décembre 2011.

3.3.1 Spécialisation

La spécialisation du groupe est dorénavant centrée sur « la valorisation de l'information », et ce dans toutes les divisions - Software et Solutions (comprenant la division IT Services et Communication Technologies).

3.3.2 Internationalisation

Le groupe opère dans 50 pays et est réellement basé à travers ses filiales et bureaux dans 15 pays. Couvrant les zones Asie Pacifique, Moyen Orient, Europe, Amérique et Afrique du Sud.

3.3.3 Expansion

Toutes les activités de Sword sont aux normes du groupe tant en termes de chiffre d'affaires qu'en termes de rentabilité et de capacité de croissance.

Sword dispose de moyens financiers renforcés lui permettant d'envisager des acquisitions de manière sélective dès 2013, afin de conserver la cohérence des offres du groupe.

3.4 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant de l'ensemble consolidé sur 2012 s'est monté à 14 744 K€, soit 12,5 % du chiffre d'affaires.

3.5 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel de l'ensemble consolidé sur 2012 s'est monté à 27 088 K€, soit 23 % du chiffre d'affaires.

3.6 Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net s'est élevé à 216 K€ soit 0,2% du chiffre d'affaires.

Il se décompose principalement en charges d'intérêts sur emprunts pour 216 K.

3.7 Impôt sur les bénéficiaires et résultat net

L'impôt sur les sociétés au niveau consolidé se monte à 3 810 K€ pour un taux effectif d'impôt de 18,96 %.

Après impôt sur les sociétés, le résultat de l'ensemble consolidé ressort à un bénéfice net de 16 286 K€, soit 13,8% du chiffre d'affaires, à un bénéfice net part du groupe de 16 217 K€, soit 13,75 % du chiffre d'affaires et à un bénéfice net affecté aux minoritaires de 69 K€.

3.8 Endettement, capacité d'autofinancement et investissements

L'endettement net, soit l'endettement brut total sous déduction de la trésorerie existante au 31 décembre 2012, se monte à -47 694 K€.

La capacité d'autofinancement (cf tableau des flux de trésorerie) se monte à 5 532 K€, retraité du coût de l'endettement financier net et de la charge d'impôt.

Les investissements bruts, incorporels (hors écarts d'acquisition, parts de marché et fonds de commerce) et corporels de l'exercice, se sont élevés à 5 589 K€.

3.9 Opération de croissance

Les opérations de croissance sont détaillées dans le paragraphe 1.1 du présent rapport.

3.10 Opération de Cession

Les opérations de cession sont détaillées dans le paragraphe 1.1 du présent rapport.

3.11 Evolution des principales filiales du groupe

3.11.1 SOFTWARE

A / GRC

M€	2012	2011 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4,2	32,2
EBIT	0,7	6,0
%	16,7 %	18,6 %

⁽¹⁾ L'activité CRM a été cédée en 2012. (En 2011 les chiffres intègrent les activités GRC et CRM)

La croissance de l'activité GRC a été très importante en 2012 puisqu'elle a atteint 32 %. En parallèle la rentabilité est passée de 15,7 % à 17,4 %.

B / WFS

M€	2012	2011
Chiffre d'affaires	12,4	10,1
EBIT	3,5	3,0
%	28,2 %	29,7 %

Ce secteur est le plus régulier car basé sur un modèle ASP.

Les rentabilités 2012 et 2011 sont exceptionnellement élevées. La rentabilité normative est à 25 %.

3.11.2 Solutions (IT Services et Communication Technologies)

A / France

M€	2012	2011 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	19,5	18,0
EBIT	2,4	1,0
%	12,5 %	5,6 %

⁽¹⁾ Le chiffre d'affaires 2011 ne prend pas en compte le fonds de commerce cédé en 2012. 2012 aura été une année marquée par le retour à la profitabilité. Notons toutefois que nous considérons la rentabilité normative comme devant être proche de 9 %.

B / Benelux (hors Communication Technologies)

M€	2012	2011
Chiffre d'affaires	11,4	12,7
EBIT	1,4	1,4
%	12,0 %	11,0 %

2012 est une année stable et marquée par un énorme investissement sur les réponses aux appels d'offres.

C / Suisse

M€	2012	2011
Chiffre d'affaires	12,2	9,8
EBIT	1,5	1,1
%	12,6 %	11,2 %

La Suisse a profité pleinement de son nouveau positionnement dans le domaine du marché du sport.

D / Autres

M€	2012	2011
Chiffre d'affaires	15,2	14,8
EBIT	1,9	1,8
%	12,7 %	12,2 %

Ces activités affichent une progression plutôt faible (2,7 %) mais une rentabilité importante pour des activités de Services.

E/ Communication Technologies

M€	2012	2011
Chiffre d'affaires	24,4	22,8
EBIT	2,4	1,8
%	9,6 %	7,9%

2012 aura été l'année d'une croissance soutenue associée à une hausse de la rentabilité sachant tout de même que nous considérons que 9 % est une rentabilité normative.

3.12 Evènements importants survenus postérieurement à la clôture

Madame Françoise Fillot, qui était administrateur et Directeur Général Délégué en charge des finances de la Société a souhaité arrêter son activité professionnelle. Elle a quitté ses fonctions opérationnelles le 28 février 2013. Elle demeure cependant administrateur de la Société.

Une nouvelle société, SWORD FS, détenue à 100% par la société SWORD IF SA a été constituée en janvier 2013.

Dans le cadre d'une restructuration suisse, la société SWORD SUISSE HOLDING SA a été constituée en février 2013.

Par courrier reçu le 18 mars 2013, Monsieur Michel Baulé a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 mars 2013, indirectement, par l'intermédiaire de la société Eximium (48 avenue des Allobroges, 26100 Romans) qu'il contrôle, le seuil de 15% du capital et des droits de vote de la Société Sword Group et détenir, indirectement, 1 394 009 actions Sword Group représentant autant de droits de vote, soit 15,01% du capital et des droits de vote de la Société. Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition par Eximium d'actions Sword Group sur le marché.

Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« M. Michel Baulé déclare :

- Eximium a acquis ses titres sur le marché sur ses fonds propres ;
- agir seul, par l'intermédiaire des sociétés Eximium qu'il contrôle, et envisager de poursuivre ses achats en fonction des conditions du marché ;
- ne pas envisager de prise de contrôle de la société Sword Group ;
- ne pas envisager de modifier la stratégie de la société Sword Group ;
- ne pas envisager les opérations listées dans l'article 223-17 6° du règlement général de l'AMF ;
- ne détenir aucun des instruments financiers ou accords mentionnés aux 4° ET 4° bis du I de l'article L.233-9 du Code de commerce ;
- ne pas avoir l'intention de solliciter un poste d'administrateur dans Sword Group ;
- ne pas avoir conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions et/ou les droits de vote de la société Sword Group ».

3.13 Perspectives d'avenir

Le groupe est partagé entre son excellent positionnement et des prévisions économiques difficiles. C'est pour cela que le budget est conservateur.

Le groupe prévoit une croissance 2013 de l'ordre de 5 % grâce à ses 3 zones de croissance organique : USA, Moyen Orient et Inde et une stabilisation de l'EBIT.

La holding est configurée pour gérer un périmètre plus large, ce qui impacte le bénéfice 2013 budgété hors acquisition.

Le nouveau plan d'expansion devrait permettre un retour à l'équilibre dès 2014.

3.14 Appréciation de la valeur des goodwill et autres actifs incorporels

Une évaluation indépendante menée par le Cabinet UEC a confirmé la valeur au bilan de ces actifs incorporels.

3.15 Recherche et développement

En 2012, la R&D s'est décomposée comme suit :

- Partie Software : La R&D correspond à 13,4 % du chiffre d'affaires pro forma
- Partie Solutions : La R&D correspond à 1,4 % du chiffre d'affaires pro forma

La R&D Software correspond pour 2012 au développement des produits Apak et Achiever.

La R&D Solutions (IT Services) est dédiée quant à elle aux composants logiciels suivants :

- Google Connectors : connecteur de recherche sécurisé lié aux systèmes de gestion interne de l'entreprise,
- La gamme PTO : destinée aux offices de marques et brevets et qui sont les briques de base d'un ERP dédié à ce marché,
- La gamme Fastaudit : destinée aux auteurs de sites web permettant de déterminer si ceux-ci sont ou non accessibles.
- La gamme Composants et Verticaux Sharepoint : ces Composants sont des accélérateurs dans la mise en œuvre de sharepoint pour nos clients. Les Verticaux sont des applications pré-packagées répondants à un besoin précis. En 2011/2012 Sword met à disposition le vertical « Seek and share » Outil de veille pour les départements R&D.

3.16 Approbation des comptes consolidés

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de l'ensemble consolidé de 16 286 K€ (dont bénéfice part du groupe 16 217 K€).

4. Activité de la Société Sword Group – présentation des comptes statutaires

4.1 Activité de la société pendant l'exercice 2012 - Bilan et compte de résultat

Pendant l'année 2012, la Société Sword Group a réalisé sa mission d'animation opérationnelle, stratégique et financière du Groupe.

Les principales données chiffrées de l'exercice écoulé sont les suivantes :

En euros	Exercice N	Exercice N-1 ⁽¹⁾	Variation en %
Chiffre d'affaires	2.044.218	1.852.656	10%
Produits d'exploitation	243.958	6 517 247	-95%
Charges d'exploitation	2.611.457	3.683.309	-29%
Résultat d'exploitation	-323.281	2.833.938	-111%
Produits financiers	10.578.234	21.102.588	-50%
Charges financières	20.452.998	14.360.483	56%
Résultat financier	-9.874.764	6.742.105	-246%
Résultat courant avant impôt	-10.198.045	9.576.043	-206%
Produits exceptionnels	-	270.138.383	-
Charges exceptionnelles	1.729.631	284.446.334	-99%
Résultat exceptionnel	-1.729.631	- 14.307.951	-88%
Impôt sur les bénéfices	23.486	11.708	101%
Perte ⁽²⁾	-11.951.162	- 4.743.616	152%

⁽¹⁾ Suite au transfert du siège social de la France vers le Grand Duché de Luxembourg, la Société a modifié son plan comptable afin de se conformer aux normes luxembourgeoises. En conséquence, les chiffres de l'année précédente ont été reclassés à des fins de comparaison

⁽²⁾ La perte provient essentiellement des pertes de change dont le montant net s'élève à 5 617 142 € et à des corrections de valeur sur immobilisations financières de 3 094 356 €

4.2 Perspectives d'avenir 2013

Les perspectives d'avenir pour 2013 sont décrites au point 3.13 ci-dessus.

4.3 Description des ressources humaines et de l'environnement social

La Société compte 2 personnes au 31 décembre 2012.

4.4 Risques industriels et environnementaux

Compte tenu de son activité, la Société n'est pas exposée au problème d'environnement.

4.5 Informations sur les risques de marché

4.5.1 Risque de taux de change et Risque de taux d'intérêt

Risque de change

Le risque de change concerne essentiellement les investissements nets à long terme réalisés dans les filiales hors zone euro (essentiellement UK et USA) et la remontée des résultats de ces entités vers la Société-mère, Tous les financements liés à la croissance externe sont portés par la Société-mère en euros.

L'activité sociale, des entités basées hors zone euros, présente un équilibre entre la devise de leurs coûts et celle de leur chiffre d'affaires.

Le groupe n'a pas mis en place de politique de couverture de son risque de change tel qu'il est décrit ci-dessus.

(K) au 31/12/12	Chiffre d'affaires	
Total €		65 465
Total devises		52 443
Détail devises	£	21 316
	CHF	15 388
	Rand	7 351
	\$	9 411
	Roupie Indienne	49 688
	Roupie Indonésienne	9 875 383
	AUD	4 760
NZD	2	

(K) au 31/12/11	Chiffre d'affaires	
Total €		69 552
Total devises		86 641
Détail devises	£	34 365
	CHF	12 737
	Rand	11 857
	\$	38 937
	Roupie Indienne	35 641
	Roupie Indonésienne	24 603 867
	AUD	6 735
NZD	6	

Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt n'est pas considéré comme un risque significatif à ce jour. Le suivi et la gestion de ce risque sont néanmoins effectués par le service administratif et financier dans le cadre de la gestion générale de la société.

Information quantitative pour les risques

Risque de change – Position nette avant et après gestion

31/12/12	K£	K\$	K Franc Suisse	K Rand	K Roupie indienne
Actifs financiers	40 868	5 815	5 945	2 859	59 832
Passifs financiers	18 042	4 451	297	2 525	10 529
Position nette avant gestion	22 826	1 364	5 648	334	49 303
Dérivé de gestion					
Position nette après gestion	22 826	1 364	5 648	334	49 303

31/12/11	K£	K\$	K Franc Suisse	K Rand	K Roupie indienne
Actifs financiers	107 180	78 328	5 688	46 953	79 596
Passifs financiers	37 160	21 451	1 067	2 328	9 376
Position nette avant gestion	70 020	56 877	4 621	44 625	70 220
Dérivé de gestion					
Position nette après gestion	70 020	56 877	4 621	44 625	70 220

31/12/11	K Dollar Hong Kong	K Roupie Inodnésienne	K Dollar Australien	K Dollar New Zealand
Actifs financiers	67	28 372 525	6 508	576
Passifs financiers	122	27 814 749	598	128
Position nette avant gestion	-55	557 776	5 910	448
Dérivé de gestion				
Position nette après gestion	-55	557 776	5 910	448

Risque de taux – Position nette avant et après gestion

(K€) 31/12/12	JJ à 1 an	1 à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers	9 170	69 003	-
Actifs financiers			
Position nette avant gestion	9 170	69 003	-
Dérivé de gestion	9 170	8 330	
Position nette après gestion	-	60 673	-

(K€) 31/12/11	JJ à 1 an	1 à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers	16 646	86 518	-
Actifs financiers			
Position nette avant gestion	16 646	86 518	-
Dérivé de gestion			
Position nette après gestion	16 646	86 518	-

Analyse de sensibilité : couverture du risque de change et de taux d'intérêt

L'analyse de sensibilité a été établie sur base de la situation de la dette et des instruments financiers dérivés (de taux et de change) à la date de clôture.

Pour le risque de change, la sensibilité correspond à une variation de cours de change par rapport au cours de clôture.

Une évolution défavorable et uniforme de 10 % de la devise d'établissement des comptes (€) contre la totalité des devises citées dans le tableau ci-dessus entraînerait une perte de 9 259 K€ sur la position nette globale en devises.

Pour le risque de taux d'intérêt, la sensibilité correspond à une variation de la courbe de taux par rapport aux taux d'intérêts en vigueur à la date de clôture.

La sensibilité à l'évolution du taux est égale à 607 K€ au 31 décembre 2012.

(= position nette à taux variable x 1% de variation du taux court terme x durée restant à courir jusqu'au prochain exercice soit 607 K€).

Le tableau ci-après présente l'effet des variations de taux de change sur le résultat et les capitaux propres avec l'hypothèse d'une variation générale de 10 % du taux de change :

Au 31 décembre 2012 En K€	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
Taux de change Livre	609	3 057
Taux de change USD	49	68
Taux de change Franc suisse	123	503
Taux de change Rand	-1	3
Taux de change Roupie indienne	61	92

Au 31 décembre 2011 En K€	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
Taux de change Livre	5 451	9 029
Taux de change USD	2 987	5 107
Taux de change Franc suisse	-220	378
Taux de change Rand	44	288
Taux de change Roupie indienne	51	110
Taux de change Roupie indonésienne	16	61
Taux de change HKD	0	-1
Taux de change AUD	74	348

4.5.2 Risques sur actions

Evaluation du portefeuille

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition. A la clôture il est constaté une plus ou moins-value avec les documents bancaires. Si moins-value, une provision est enregistrée.

Actions propres

La société peut être amenée à détenir ses propres actions dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 26 mars 2012 dans la limite de 10 % de son capital social. Les objectifs de détention prévus par ce programme sont les suivants :

- animation du marché ou de la liquidité dans le cadre d'un contrat de liquidité souscrit avec un prestataire agréé,
- achat pour échange ou paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- attribution aux salariés,
- annulation d'actions.

Sword Group détient 139.359 actions propres au 31/12/2012.

Suivi et gestion du risque sur actions

Les placements sont choisis parmi ceux qui ne comportent pas de risque réel à savoir des parts d'OPCVM de trésorerie sans risque, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Parmi ses immobilisations financières (titres disponibles à la vente), au 31 décembre 2012 Sword Group détient une participation dans les sociétés suivantes, (seules les participations significatives sont détaillées ci-après) :

- 9 % du capital de la société Lyodssoft pour un montant de 1 046 K€ (valeur comptable), dépréciée à 100 %,
- 22,48 % du capital de la société Amor Business Technology Solutions (anciennement Sword Business Technology Solutions) pour un montant 8 977 K€ (valeur comptable),
- 19 % du capital de la société Guangzhou Si Wo Ruanjian Keji Comp. pour un montant de 3 000 K€ (valeur comptable) déprécié à 100 %,
- 9,81 % du capital de la société Simalaya pour un montant de 1 173 K€ (valeur comptable) ; cette société est basée en Suisse et est majoritairement orientée vers le consulting organisationnel dans le domaine des Telco.

Le portefeuille, hors actions propres, est très limité. Les placements restent classiques dans leur nature et sans risque par définition.

5. Répartition du capital de Sword Group à la clôture de l'exercice (en %)

Prénom-Nom	Situation au 31/12/2012	
	Nbre d'actions	% du capital
Financière Sémaphore	1 706 280	18,37
Françoise Fillot	66 395	0,71
Nicolas Mottard	1 395	NS
Titres en autodétention	139 359	1,50
Salariés et actionnaires divers au nominatif	177 900	1,91
Flottant	7 198 636	77,49
TOTAL	9 289 965	100

6. Evolution boursière du titre

2012	Au 31 janvier 2013
Cours de clôture le plus haut 14,52 € (le 25/01/2012)	Cours de clôture le plus haut 13,90 € (le 18/01/2013)
Cours de clôture le plus bas 9,43 € (le 31/05/2012)	Cours de clôture le plus bas 12,57 € (le 02/01/2013)
Nombre de titres échangés par bourse : 13 347 ⁽¹⁾	Nombre de titres échangés par bourse du 01/01/2013 au 31/01/2013 : 7 541 ⁽²⁾

⁽¹⁾ Il s'agit d'une moyenne des échanges réalisés au titre de l'année 2012 au cours de laquelle 3 416 722 titres ont été échangés.

⁽²⁾ Il s'agit d'une moyenne des échanges réalisés au titre du mois de janvier 2013 au cours duquel 165 910 titres ont été échangés.

7. Information sur les acquisitions et cessions par la société de ses propres actions au 31 décembre 2012 (1)

Nombre de titres détenus par la Société au 31 décembre 2011	77 887
Nombre de titres achetés en 2012	210 483
Nombre de titres vendus en 2012	149 011
Nombre de titres détenus en propre par la Société au 31 décembre 2012	139 359

(1) y compris le contrat de liquidité

L'acquisition, par la Société, de ses propres actions a été réalisée conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 26/03/2012 dans sa 6^{ème} résolution, dans le cadre des objectifs décidés par la dite assemblée.

Il est proposé à l'Assemblée Générale du 3 mai 2013 de statuer sur un nouveau programme de rachat par la société de ses propres actions dont les principales caractéristiques figurent au point 19.

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sus ses propres titres au 31 décembre 2012 :

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	1,50 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	139 359
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2012	138
Valeur de marché du portefeuille à la date du 31 décembre 2012	891

	Flux bruts cumulés au 31/12/2012		Positions ouvertes au	
	Achats	Ventes	A l'achat	A la vente
Nombre de titres				
Echéance maximale	-	-	-	-
Cours moyen	11,20	12,38	-	-
Prix d'exercice	-	-	-	-
Montants	1 585 707,90	1 701 869,60	-	-

Sword Group n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de ce programme de rachat d'actions.

8. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2012 (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 11.951.162,45 €

Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

- **Au poste « Autres Réserves (résultats reportés) » :** **-1.733.805,16 euros**
Lequel serait ramené de 1.733.805,16 € à 0 €
- **le solde, soit :** **-10.217.357,29 euros**
au poste « Prime d'émission »,
lequel serait ramené de 91.727.314,98 euros à 81.509.957,69 euros

Nous vous proposons de distribuer aux actionnaires **à titre de dividendes la somme de 12.820.151,70 euros, soit 1,38 € par action**, qui serait imputée à due concurrence sur le poste « Prime d'Emission », lequel serait ramené de 81.509.957,69 € à 68.689.805,99 €. Le dividende total au titre de l'exercice 2012, après prise en compte de l'acompte sur dividende de 0,69 euros par action visé ci-dessous, s'élèverait donc à **1,38 euros** par action.

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration du 28 août 2012 a décidé la distribution d'un acompte sur dividendes d'un montant de 6.410.075,85 euros, soit un acompte sur dividendes de 0,69 euro par action.

Le dividende net par action serait de 0,69 € par action.

Nous vous demanderons de bien vouloir prendre acte qu'au 31 décembre 2012, la Société détenait 139.359 actions propres enregistrées à l'actif du bilan pour un montant total de 1.584.632,15 euros (réparties pour 1.244.785,45 euros sous le poste « Immobilisations financières » et pour 339.846,66 sous le poste « Valeurs mobilières »).

Conformément à l'article 49-5 de la Loi du 10 août 1915, nous vous proposons de prélever sur le poste « Prime d'émission » la somme de 1.584.632,15 euros au titre d'une réserve indisponible qui sera inscrite au passif du bilan.

Au plan fiscal, conformément aux dispositions légales luxembourgeoises, les distributions de dividendes sont en principe soumises à une retenue à la source au Grand Duché du Luxembourg, au taux de 15%.

Cependant, ce taux peut être réduit par application des conventions fiscales internationales signées par le Grand Duché du Luxembourg et du droit communautaire, en fonction de la résidence fiscale du bénéficiaire et sous sa propre responsabilité. Une demande de remboursement devra alors être adressée à l'Administration des Contributions Directes du Grand Duché de Luxembourg au plus tard le 31 décembre de l'année suivant celle du versement de la retenue à la source, en utilisant le formulaire 901 bis.

En outre, sous réserve des conventions fiscales internationales et de la législation applicable dans l'Etat de résidence du bénéficiaire, toute retenue à la source au Grand Duché de Luxembourg devrait ouvrir droit à un crédit d'impôt d'égal montant imputable sur l'impôt dû dans l'Etat de résidence du bénéficiaire.

A titre d'information, l'administration française considère que les crédits d'impôts conventionnels attachés aux produits des titres de sociétés européennes inscrits dans un PEA et dont les émetteurs n'ont pas leur siège en France n'ouvrent pas droit à restitution, dans la mesure où les revenus des actions placées dans le PEA sont exonérés d'impôt sur le revenu (cf. notamment BOI-RPPM-RCM-40-50-30 du 12 septembre 2012).

9. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société

Le détail de cette analyse figure dans l'annexe aux comptes consolidés 2012.

10. Participations croisées

Nous vous informons que la Société n'a pas eu à procéder à des aliénations d'actions en vue de mettre fin aux participations croisées prohibées par l'Article 49bis de la Loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

11. Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au titre de l'exercice clos

Madame Françoise Fillot a, en date du 6 décembre 2012, cédé 20.000 actions détenues dans la Société.

12. Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 26 mars 2012 a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'émission, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription, en une ou plusieurs fois, tant en France qu'à l'étranger, d'actions et de toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme à des actions de la société, pour un montant nominal maximum de 5 000 000 €, le montant maximum des valeurs mobilières représentatives de créances sur la société ne pouvant excéder 100 000 000 €.

Ces délégations sont valables pour une durée de 26 mois, soit jusqu'au 25 mai 2014.

Nature de la délégation	Nature de l'opération	Titres à émettre	Montant de l'augmentation de capital autorisé
Délégation globale	Augmentation de capital avec maintien du DPS	Titres de capital ou titres de créances donnant accès au capital	5 000 000 € (*) d'augmentation de capital ou 100 000 000 € de valeur de titres de créances donnant accès au capital
Délégation globale	Augmentation de capital avec suppression du DPS	Titres de capital ou titres de créances donnant accès au capital	5 000 000 € (*) ou 100 000 000 € de valeur de titres de créances donnant accès au capital

(*) Ces montants ne sont pas cumulatifs

Au cours de l'exercice 2012, ces délégations n'ont pas été utilisées.

13. Instruments financiers

Les principaux emprunts ont été souscrits au taux d'intérêt euribor 3 mois + 1%. Trois couvertures par SWAP payeur à taux fixe sont arrivées à terme au cours de l'exercice précédent.

Une première couverture par SWAP payeur à taux fixe de 2,56 % (hors marge bancaire) a été mise en place en date du 2 avril 2012 pour une durée de 36 mois et pour un montant de 10 M€. Cette couverture est évaluée à la juste valeur au bilan au 31 décembre 2012 pour un montant de 9 416 K€.

Le groupe applique la comptabilité de couverture et constate par les capitaux propres les variations de juste valeur des instruments de couverture net d'impôt sur les sociétés, ce qui a généré sur l'année une variation des capitaux propres de 329 K€.

Une deuxième couverture par SWAP payeur à taux fixe de 1,24 % (hors marge bancaire) a été mise en place en date du 30 mars 2012 pour une durée de 54 mois et pour un montant de 7,5 M€. Cette couverture est évaluée à la juste valeur au bilan au 31 décembre 2012 pour un montant de 7 325 K€.

Le groupe applique la comptabilité de couverture et constate par les capitaux propres les variations de juste valeur des instruments de couverture net d'impôt sur les sociétés, ce qui a généré sur l'année une variation des capitaux propres de 97 K€.

14. Conventions visées à l'article 57 de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

Nous vous demandons de bien vouloir prendre acte que la Société n'a conclu, au titre de l'exercice clôt le 31/12/2012, ni n'a poursuivi au titre des précédents exercices de convention entrant dans le cadre de l'article 57 de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. l'exercice écoulé.

15. Mandats sociaux des dirigeants

Conformément aux recommandations des principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés françaises ou étrangères par chacun des mandataires sociaux de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Jacques Mottard : Président et Directeur Général Administrateur Délégué à la gestion journalière			
Président et Directeur Général, Administrateur Délégué à la gestion journalière	4 ans	Sword Group SE	31/12/15 (*)
Président et Directeur Général administrateur	6 ans	Sword SA	31/12/14 (*)
Président	Illimitée	Sword Creation Informatique South Africa	Durée illimitée
Président	6 ans	Sword Technologies SA	31/12/14 (*)
Président et Administrateur	6 ans max	FI System Belgium	31/12/14 (*)
Président et Administrateur	6 ans	Tipik	31/12/15 (*)
Directeur	Illimitée	Sword Global India	Durée illimitée
Président	Illimitée	Sword Services SA	Durée illimitée
Président	Illimitée	Sword Lebanon	Durée illimitée
Administrateur	5 ans	Sword IT Solutions	28/07/16 (*)
Président et Directeur	Illimitée	Sword Soft Ltd	Durée illimitée
Président et Administrateur	6 ans	Sword Integra	31/12/13 (*)
Président et Administrateur	Illimitée	Sword Apak Inc	Durée illimitée
Président et Directeur	Illimitée	Apak Group Ltd	Durée illimitée
Administrateur	illimitée	Sword Technology Solutions Ltd	Illimitée
Gérant	Illimitée	Sword Sol	Durée illimitée
Président et Administrateur	1 an	Sword IF SA	31/12/13 (*)
Gérant	Illimitée	Sword Participations SARL	Durée Illimitée
Président	Illimitée	Sword Solutions Inc	Durée Illimitée
Director	Illimitée	Sword Achiever Ltd	Durée Illimitée
Partner	Illimitée	Sword Middle East	Durée Illimitée
Directeur	Illimitée	Sword General Partners	Durée illimitée

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

Mandats exercés hors du Groupe			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Gérant	Illimitée	SCI FI	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Le Sémaphore	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Chinard Investissement	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Maya	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Financière Sémaphore Sarl	Durée illimitée
Administrateur	1 an	Ardéva SA	31/12/15 (*)
Président du Conseil d'administration et administrateur	1 an	Orny Holding SA	31/12/12 (*)
Gérant	Illimitée	Rutor	Durée illimitée

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Françoise Fillot : Administrateur Déléguée à la gestion journalière			
Administrateur Déléguée à la gestion journalière	4 ans	Sword Group SE	31/12/15 (*)
Administrateur	6 ans	Sword SA	31/12/14 (*)
Directeur Général Délégué	Pour la durée du mandat du Président	Sword SA	31/12/13 (*) Démissionnaire à cpter du 28 février 2013
Administrateur	6 ans	Sword Technologies SA	31/12/14 (*)
Administrateur	6 ans max	FI System Belgium	31/12/14 (*)
Administrateur	6 ans	Tipik (ex ASCII)	31/12/15 (*)
Directeur	Illimitée	Sword Global India	Durée illimitée
Administrateur	6 ans	Sword Integra	31/12/13 (*)
Administrateur	illimitée	Sword Technology Solutions Ltd	illimitée
Administrateur	1 an	Sword IF SA	31/12/13 (*)
Gérant	Illimitée	Sword SOL	Durée Illimitée
Administrateur	Illimitée	Apak Group Ltd	Durée illimitée
Administrateur	Illimitée	Sword Soft Ltd	Durée illimitée
Administrateur	Illimitée	Sword Apak Inc	Durée illimitée
Administrateur	Illimitée	Sword Solutions Inc	Durée illimitée
Gérant	Illimitée	Sword Participations SARL	Durée Illimitée
Director	Illimitée	Sword Achiever Ltd	Durée Illimitée
Directeur	Illimitée	Sword General Partners	Durée illimitée

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

Nicolas Mottard : Administrateur			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Administrateur	4 ans	Sword Group SE	31/12/15 (*)
Administrateur	4 ans (**)	Sword SA	31/12/14 (*) démissionnaire à cpter du 12 mars 2013

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

François-Régis Ory : Administrateur Président du Comité d'Audit			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Président Comité d'audit	4 ans	Sword Group	31/12/15
Administrateur	4 ans	Sword Group	31/12/14
Mandats exercés hors du Groupe			
Président	Illimitée	L'Améliane SAS	Durée Illimitée
Président	Illimitée	Florentiane SAS	Durée Illimitée
Président	Illimitée	Lypolyane SAS	Durée Illimitée
Administrateur	6 ans	Medicrea International SA	31/12/14
Administrateur	6 ans	Olympique Lyonnais Groupe SA	30/06/18
Président	Illimitée	ABM Medical SAS	Durée Illimitée
Président	Illimitée	ABM Ile de France SAS	Durée Illimitée
Président	Illimitée	ABM Nord SAS	Durée Illimitée
Gérant	Illimitée	ABM Rhône Alpes SARL	Durée Illimitée
Gérant	Illimitée	ABM Sud SARL	Durée Illimitée
Gérant	Illimitée	SCI de Chanas	Durée Illimitée
Gérant	Illimitée	SCI L'Amaury	Durée Illimitée
Gérant	Illimitée	SCI L'Amelaïs	Durée Illimitée
Gérant	Illimitée	SCI Florine	Durée Illimitée

(*) AG statuant sur les comptes de l'exercice

François Barbier : Administrateur Membre du Comité d'Audit			
Fonction	Durée Mandat	Société	Date d'échéance
Administrateur	4 ans	Sword Group	31/12/15
Membre Comité d'Audit	4 ans	Sword Group	31/12/15
Mandats exercés hors du Groupe			
Membre du Directoire	5 ans	21 CENTRALE PARTNERS	17/03/14
« Amministratore »	3 ans	RSVP Srl (société de droit italien)	31/12/13
RP de 21 CENTRALE PARTNERS au Conseil d'administration	6 ans	MECCANO SA	31/03/14
Member of the Supervisory Board	Indéterminée	PALMERS TEXTIL AG (société de droit autrichien)	Durée indéterminée
Membre du Conseil de surveillance	6 ans	DRIVE PLANET SAS	31/12/13
Président administrateur	1 an	ADVANCED COFFEE INVESTMENT (société de droit suisse)	31/12/2012
Président du Comité de surveillance	Indéterminée	DALTYS II SAS	Durée indéterminée
Président du Comité de surveillance	6 ans	FINANCIERE DU GUESCLIN SAS	31/10/2016
Président du Comité de surveillance	6 ans	FINANCIERE SAINT CORNELY SAS	31/12/2016
Président du Comité de surveillance	4 ans	FINANCIERE DU GRAND PAVOIS SAS	31/12/2015

⁽¹⁾ AG statuant sur les comptes de l'exercice

16. Rémunération des mandataires sociaux

La présentation des rémunérations des mandataires sociaux ci-dessous est conforme à la recommandation (n°8) des principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg et à la recommandation AMF en date du 22 décembre 2008, relative à l'information à donner sur les rémunérations des mandataires sociaux.

Tableau n°1 : tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Jacques Mottard	31/12/2012	31/12/2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	51 000 € ⁽¹⁾	49 000 € ⁽¹⁾
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	N/A	N/A
TOTAL	51 000 €	49 000 €

⁽¹⁾ La rémunération de Monsieur Jacques Mottard est facturée à la Société par la société Financière Sémaphore, dans le cadre de prestations de services. Cette refacturation s'est élevée

- Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 à 700.000 euros HT.

- Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 à 791.810 euros HT.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 18 avril 2011, a décidé d'allouer à Monsieur Jacques Mottard, au titre de son mandat de Président, la somme brute mensuelle de 500 euros. Cette rémunération s'est élevée à la somme totale de 6.000 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Françoise Fillot	31/12/2012	31/12/2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	135 555 €	118 175 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	NA	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	0 €	0 €
TOTAL	135 555 €	118 175 €

Nicolas Mottard	31/12/2012	31/12/2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	10.000 €	10.000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	N/A	N/A
TOTAL	10.000 €	10 000 €

François Barbier	31/12/2012	31/12/2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	55.000 €	55.000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	N/A	N/A
TOTAL	55.000 €	55.000 €

François-Régis Ory	31/12/2012	31/12/2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	5.000 €	N/A
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	N/A	N/A
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	N/A	N/A
TOTAL	5.000	N/A

Tableau n°2 : tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Jacques Mottard	Montant au 31/12/2012		Montant au 31/12/2011	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	6 000	6 000	4 000 €	4 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	51 000 €	51 000 €	49 000 €	49 000 €

Françoise Fillot	Montant au 31/12/2012		Montant au 31/12/2011	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	72 355 €	72 355 €	73 175 €	73 175 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	18 200 €	18 200 €	0 €	0 €
Jetons de présence	45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	135 555 €	135 555 €	118 175 €	118 175 €

Nicolas Mottard	Montant au 31/12/2012		Montant au 31/12/2011	
	Dus	versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €
Jetons de présence	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Avantages en nature	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	10 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €

François Barbier	Montant au 31/12/2012		Montant au 31/12/2011	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération variable	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	N/A	N/A
Jetons de présence	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €
Avantages en nature	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €

François-Régis Ory	Montant au 31/12/2012		Montant au 31/12/2011	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération variable	N/A	N/A	N/A	N/A
Rémunération exceptionnelle	N/A	N/A	N/A	N/A
Jetons de présence	5 000 €	5 000 €	N/A	N/A
Avantages en nature	N/A	N/A	N/A	N/A
TOTAL	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau n°3 : tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux

Membres du conseil d'administration	Jetons de présence versés au 31/12/2012	Jetons de présence versés au 31/12/2011
Jacques Mottard	45 000 €	45 000 €
Nicolas Mottard	10 000 €	10 000 €
Françoise Fillot	45 000 €	45 000 €
François Barbier	55 000 €	55 000 €
François Régis Ory	5 000 €	N/A
TOTAL	160 000 €	155 000 €

Information sur les options de souscription ou d'achat				
	Plan n°1	Plan n°2	Plan n°3	Plan n°4
Assemblée Générale	17 mai 2011			
Date du conseil	6 octobre 2011			
Nombre total d'options attribuées	188 000			
Nombre d'options pouvant être souscrites	63 000	87 000	30 000	8 000
Bénéficiaires				
Clara Van Heck	9 000			
Deborah Young	9 000			
Pradeep Banerji	15 000			
Phil Norgate	12 000			
Terry Coyne	9 000			
Nick Ginn	9 000			
Philippe Le Calvé		12 000		
Jean-Louis Vila		9 000		
Olivier Leblanc		9 000		
Philippe Blanchard		12 000		
Fabrice Liénart		9 000		
Alain Broustail		9 000		
Laurent Fromont		9 000		
Maxime Grinfeld		9 000		
Pierre Gachon		9 000		
Philippe Demay			9 000	
Jörg Schorr			9 000	
Anys Boukli			12 000	
Lalitha Balakrishan				5 000
Kamal Kumar Rajanbabu				1 500
Rex Mohan Kumar				1 500
Point de départ d'exercice des options	6/10/14	6/10/15	6/10/14	6/10/14
Date d'expiration	6/10/15	6/10/16	6/10/15	6/10/15
Prix de souscription	12,115			
Nombre d'options annulées ou caduques	21 000	12 000	9 000	0
Nombre d'options exercées au 31/12/12	0	0	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31/12/2012	42 000	75 000	21 000	8 000

Information sur les options de souscription ou d'achat	
Date de l'Assemblée Générale	17 mai 2011
Date du conseil	16 décembre 2011
Nombre total d'options attribuées	9 000
Nombre d'options pouvant être souscrites	9 000
Bénéficiaire	Guy de San
Point de départ d'exercice des options	01/01/15
Date d'expiration	31/12/21
Prix de souscription	12,40
Nombre d'options annulées ou caduques	0
Nombre d'options exercées au 31/12/12	0
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31/12/12	9 000

Tableau n°9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers.

Non applicable.

Tableau n°10

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Mandataires sociaux								
J. Mottard - PDG		X		X		X		X
F. Fillot - DGD		X		X		X		X

17. Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer le montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration à somme de 160.000 euros.

18. Renouvellement du mandat du Réviseur d'entreprises agréé

Le mandat du Cabinet Mazars Luxembourg S.A., cabinet de révision agréé, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de le renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période d'un exercice, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

19. Autorisation et pouvoirs à conférer au conseil d'administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale en date du 26 mars 2012 a autorisé le Conseil à opérer sur les actions de la Société pour une durée de 18 mois, soit jusqu'au 26 septembre 2013.

En suite du transfert du siège social de la Société et de son immatriculation au Registre du Commerce du Luxembourg en date du 19 avril 2012 et au regard de l'évolution du cours de l'action de la Société, nous vous proposons d'annuler l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 26 mars 2012 et de la remplacer par un nouveau programme de rachat d'actions qui sera soumis aux dispositions des articles 49-2 et 72-1 de la Loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, au Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 et aux statuts de la Société.

Les objectifs de ce programme de rachat seraient les suivants :

- l'animation du marché ou de la liquidité dans le cadre d'un contrat de liquidité souscrit avec un prestataire agréé,
- l'achat pour échange ou paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- l'attribution aux salariés,
- l'annulation d'actions dans la limite d'un nombre maximum ne pouvant excéder 10% du capital social de la Société, sur une période de vingt-quatre mois, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société de l'autorisation de réduction du capital de la Société.

Cette autorisation serait accordée dans les conditions suivantes :

- le nombre d'actions achetées par la Société en vertu de cette autorisation ne pourrait représenter plus de 10% du capital social, y compris les actions achetées dans le cadre d'autorisations d'achat précédemment accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires. Dans les limites spécifiées par les articles 49-2 et 72-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, le nombre maximal d'actions pouvant être acquises d'ici la fin du présent programme ne peuvent avoir pour effet que l'actif net de la Société ne devienne inférieur au montant du capital souscrit de la Société, augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent de distribuer,
- la contre-valeur d'acquisition de chaque action de la Société ne pourra être inférieure à EUR 8 ni supérieure à EUR 30,
- les actions pourront être acquises soit par des achats en bourse, soit en bloc, soit de gré à gré aux prix du marché en vigueur à ce moment-là ou à un prix inférieur,

- cette autorisation serait consentie pour une durée maximale de 5 ans, commençant à courir à compter de l'Assemblée Générale autorisant le rachat d'actions. Elle mettrait fin et remplacerait celle précédemment accordée par la sixième résolution de l'Assemblée Générale de la Société du 26 mars 2012.

20. Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre de l'achat de ses propres actions par la Société

Dans le cadre de l'autorisation d'achat de ses propres actions par la Société visée ci-dessus, nous vous proposons :

- d'autoriser le Conseil d'Administration à annuler en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de la Société que cette dernière détiendrait au titre de l'autorisation d'achat d'actions de la Société conférée au Conseil d'Administration et des autorisations précédentes, dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois (étant précisé que cette limite sera appréciée au jour de la décision du Conseil d'Administration) et à réduire corrélativement le capital social ;
- d'autoriser le Conseil d'Administration à imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles ;
- de lui donner tous pouvoirs pour fixer les conditions et modalités, réaliser et constater la ou les réductions de capital consécutives aux opérations d'annulation autorisées par la présente résolution, régler le sort des éventuelles oppositions, passer les écritures comptables correspondantes, procéder à la modification corrélatrice des statuts, et d'une façon générale, pour accomplir toutes formalités nécessaires.

Cette autorisation serait valable pour une durée maximale de cinq (5) ans. Elle mettrait fin et remplacerait celle précédemment accordée par la huitième résolution de l'assemblée générale de la Société du 26 mars 2012.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des différents rapports qui vous sont présentés, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Jacques Mottard
Président et Directeur Général
De la Société Sword Group